

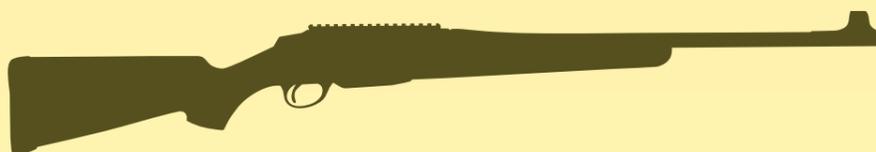


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?
ON LES RÉCUPÈRE !
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?
VENEZ LES DÉCLARER !

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Ne prenez pas les transports en commun avec vos armes.

L'opération ne concerne pas les objets dangereux : munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en détenez, appelez votre préfecture pour organiser un enlèvement sécurisé.

Deux sites de collecte seront mis en place dans le Puy-de-Dôme, afin de vous permettre de restituer des armes dont vous souhaiteriez vous séparer :

- Hôtel de police de Clermont-Ferrand (commissariat) : 106 avenue de la République à Clermont -Ferrand ;
- Compagnie de gendarmerie d'Issoire : 24 route de Saint-Germain à Issoire.

Ouverts exceptionnellement de 9h00 à 17h00, dimanche compris, du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022.

Une ligne téléphonique dédiée au 04 73 98 62 34

Plus d'informations sur interieur.gouv.fr/armes

